A quatre heures et demie, environ douze cents personnes remplissent les banquettes.

Bientôt les orateurs et les membres du comité socialiste viennent prendre place sur l'estrade.

Delory propose de nommer comme président le citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix. Ce dernier est acclamé président. Culine est nommé président d'honneur.

Le citoyen Carrette vient prendre place au bureau et remercie les assistants de l'honneur qu'ils lui font.

Les citoyens Delory et Alfred Delcluze, sont ensuite nommés assesseurs.

La parole est donnée au citoyen Lafargue :

Les Roubaisiens, dit-il, ne voulaient pas rester en arrière sur Lille, vous m'aviez envoyé au Palais-Bourbon, ils ont envoyé à l'Hôtel-de-Ville une municipalité entièrement socialiste.

Roubaix tient aujourd'hui la tête de notre parti, vous devriez en être honteux !

L'orateur part alors en guerre contre la bourgeoisie. Les conseillers socialistes vont taxer fortement les aliments qui passent par la gueule (sic) des riches.

Lafargue, se plaint de la veste remportée par les socialistes lillois aux élections du 8 mai. En parlant du Palais-Bourbon, il convient que ce qu'il y a fait est peu de chose. Il rappelle l'interpellation à la Chambre sur Notre-Dame de l'Usine.

D'ailleurs, dit-il, malgré les réclamations des deux députés du Nord, on traitera très doucement les patrons catholiques Ils auront une amende que les ouvriers devront payer. Puis encouragé par quelques bravos directs, Lafargue retourne à sa place en s'épongeant le front. Delcluze succède au citoyen Pablo à la tribune.

Il exécute le trémolo d'usage sur le martyr Culine, module son air connu sur les massacres de Fourmies et s'étonne du cynisme du préfet Vel Durand, qui a osé aller dernièrement à Fourmies.

Le citoyen J.-B. Clément, s'étend ensuite longuement sur les grèves.

Il faut que les bourgeois se soumettent ou se démettent (cliché 7913 bis). En présence de la tyrannie bourgeoise il ne comprend pas que les fusils ne partent pas d'eux mêmes (cliché 9813 ter).

Il faudra, dit-il en terminant, faire la Révolution avec les moyens dont se servent les patrons. Il retourne s'asseoir au cri de : Vive la Révolution sociale!

Le président donne alors la parole au capitaine Nercy, le capitaine socialiste dont nous avons annoncé hier la révocation. Ce dernier s'avance vers la tribune au milieu d'applaudissements frénétiques.

On s'est étonné, dit-il, qu'il y eut un capitaine socialiste, je trouve la chose toute naturelle. Je suis fils du peuple, mes parents étaient des paysans, aussi j'ai toujours été de cœur avec mes véritables frères, les ouvriers. Cependant, je n'ai jamais été contre la discipline. On m'accuse d'avoir assisté en tenue à une réunion socialiste donnée à Lyon, ce n'est pas vrai; c'est par hasard que j'ai assisté à une réunion, non à Lyon, mais dans l'Aisne, non en uniforme, mais en tenue civile.

Sans vouloir dire du mal de l'armée, j'ai été témoin de grandes injustices, j'ai toujours été pour le faible contre le fort et c'est cela qui m'a nuit auprès de mes chefs. Lorsqu'on m'a dit que mon bataillon en cas de grève devrait marcher contre les ouvriers, j'ai déclaré que je ne marcherais pas. J'ai vu, en 1870, des généraux se vendre. Je trouve, moi, que lorsqu'on a du sang gaulois dans les veines, on se fait tuer mais on ne se rends pas.

Et après avoir tourné les talons devant l'ennemi, on m'ordonnait de marcher sur le peuple! J'ai refusé et je ne le regrette pas. J'ai ma conscience pour moi.

L'orateur parle très difficilement, avec de grands gestes désordonnés.

On l'applaudit, mais l'enthousiasme va très sensiblement en diminuant.

Lorsque Guesde s'avance, beaucoup de monde quitte la salle. Aussi, c'est dans le brouhaha de la sortie qu'il est obligé de parler.

Il va falloir, dit-il, conquérir de force les conseils généraux.

Camarades, à la lutte, à la bataille et à la victoire dans quelques jours.

En terminant on vote un ordre du jour félicitant les orateurs et demandant l'amnistie pleine et entière.

Le président lève la séance aux cris de vive Culine, vive la Révolution sociale!

Il est alors sept heures.

**Les manœuvres de garnison.** — Les troupes de la garnison de Lille se mettront de nouveau en marche, ce matin lundi, pour exécuter trois jours de manœuvres. Le thème est encore ignoré des officiers eux-mêmes. On sait seulement, d'après les lettres adressées aux maires des communes qui auront à loger des soldats, que ceux-ci cantonneront a Seclin, Pont-à-Marcq, la Bassée et environs.

## LE NORD

### *Accident mortel à Marcq-en-Barœul*

Un batelier père de trois enfants, M. Joseph Fichaux, de St-Omer, vient de trouver la mort dans de terribles circonstances.

Il amenait avec son bateau *Frère et Sœur*, du blé qu'il devait décharger au moulin à vapeur de M. Catry. Pour être plus à l'aise dans son travail, il voulut avancer son bateau de quelques mètres et pour cela, il se servit d'une gaffe.

En l'enfonçant dans l'eau, il perdit l'équilibre et tomba à l'eau, en même temps la gaffe le frappait violemment au côté droit. Un passant l'aida à grand'peine, à se retirer du canal.

Le batelier était rentré dans sa cabine, quand, une heure après, il éprouva un malaise qui le décida à se coucher.

A peine était-il au lit qu'il rendait le dernier soupir.

M. le docteur Duray, qui a examiné le cadavre, attribue la mort à une congestion cérébrale causée par le coup de gaffe.

## L'AFFAIRE DU FORT D'ASCQ

Nous avons raconté hier avec tous nos confrères l'émotion qu'avait ressentie un brave soldat du 16e bataillon de chasseurs, en voyant une personne prendre des notes sur le fort qu'on construit à Ascq. Nous avons dit aussi que le personnage en question avait été arrêté et qu'il s'était dit employé de la Préfecture.

Nous apprenons qu'en effet, le héros de cette aventure est M. Revel, sous-chef du cabinet de M. le Préfet du Nord. Il a expliqué qu'étant en promenade du côté du fort et, ayant en poche une carte de la région, il s'était contenté d'y indiquer l'emplacement de ce fort, ce qui fut reconnu exact.

Aussi, M. le Procureur de la République s'est-il empressé de le remettre en liberté le soir même de son arrestation.

C'est égal, bien que M. Revel ait dû la trouver mauvaise, nous sommes certain que, comme nous, il ne pourra que louer la vigilance du soldat Daucq.

# La pêche en eau douce

Il y avait beaucoup de pêcheurs à notre concours du dimanche 26 juin, mais tous n'y étaient pas, il en est qui ont préféré rendre visite à la Lys et au canal de Seclin.

Sur la Lys il a été fait de belles fritures.

Le lundi il y avait encore des amateurs, ceux qui avaient passé leur dimanche à Lille ont, pour varier les plaisirs, été faire leur friture.

Moins de réussite que la veille bien qu'il y ait eu encore quelques belles pêches.

Nous voilà du reste en pleine saison pour la pêche au grand fond, sur coup et le Gardon mord dès maintenant au blé.

Aussi ne saurai-je trop appeler l'attention de mes lecteurs sur les conseils que je leur donne pour amorcer et entretenir un coup.

Dans notre région se trouvent certainement les plus adroits pêcheurs de Gardon que je connaisse et si tous savaient amorcer ils feraient merveille.

### CONSEILS AUX PÊCHEURS

**Le Gardon blanc** (suite)

Pour amorcer un coup à Gardon il faut deux amorces : L'amorce lente et l'amorce rapide.

Bien que toutes les amorces soient bonnes il faut encore éliminer celles qui n'ont qu'un succès relatif et ne s'arrêter qu'aux plus productives.

Les amorces lentes sont celles qui descendent rapidement sur le fond et y restent. Parmi les meilleures il faut citer le blé cuit et le pain de chènevis.

Le pain de chènevis ou tourteau de graine de chanvre convient surtout dans les rivières courantes et à fond dur; dans les rivières vaseuses il produit peu d'effet.

Il n'est pas mauvais du reste de mélanger les deux amorces et de faire cuire le blé avec une addition de pain de chènevis et de l'ail.

L'amorce lente doit être jetée de grand matin ou mieux le soir qui précède la pêche.

Dans ce dernier cas, il faut bien connaître le coup sur lequel on amorce afin de ne pas perdre et le temps et l'amorce.

Amorcez copieusement.

L'amorce rapide, elle, agit presque instantanément et c'est surtout d'elle que dépend le succès de la pêche.

Je vais me permettre une critique que me pardonneront quelques amateurs de Paris, qui, cependant, sont bons pêcheurs, auteurs de brochures et d'articles sur la pêche.

Dans un compte-rendu du jour d'ouverture j'ai vu qu'un coup assuré dès le matin n'avait été bon que vers le soir. Voilà un pêcheur qui a plus de patience que moi et en même temps qu'à vous, je vais lui apprendre comment un coup commence à rendre un quart d'heure après l'examen.

D'abord l'amorce des Parisiens, terre glaise et asticots, ne vaut rien pour le Gardon et pas grand chose pour la Brême; quant à croire qu'on amorce la Perche c'est une erreur.

L'amorce bute une fois sur le fond ne fera pas venir un seul poisson. Elle l'arrêtera au passage et c'est tout ce qu'il faut lui demander.

L'amorce rapide au contraire ira le chercher fort loin et l'amènera sur le coup.

Mais si l'amorce rapide agit promptement elle s'use de même et il faut en jeter constamment.

Mon système est d'amorcer à chaque gardon que je prends et même s'il s'écoule dix minutes, un quart d'heure sans en avoir pris j'amorce et le résultat n'est pas long à se faire sentir.

Et cette amorce rapide qui agit si vite et si bien elle est bien simple, tous nos pêcheurs du Nord la connaissent et même n'en emploient guère d'autre.

Du gros son, sec. Ça n'est ni lourd ni encombrant.

Voici la manière de s'en servir.

Emportez dans votre panier une petite truelle de jardinier appelée *déplantin*, du plus petit modèle elle vous servira à prendre à vos pieds un peu de terre grasse que vous pétrirez dans le son jusqu'à mélange intime et c'est tout.

Vous savez que pour amorcer il faut tenir compte de la rapidité du courant, de la profondeur de l'eau et de la densité de l'amorce. Il faut jeter l'amorce en amont du coup de façon qu'elle tombe juste en face de l'endroit où vous voulez pêcher, plutôt au-dessus qu'au dessous. Il faut aussi bien faire attention à jeter toutes les amorces à la même distance de la rive de façon à n'avoir qu'à faire passer votre ligne toujours à la même place.

Je me résume.

Dès le matin, aussi matin que vous le pourrez, jetez votre amorce lente, la mienne est le blé cuit et pas autre chose, pardon si j'y mets les restes de pain de la semaine, les pommes de terre enlevées de la table s'il y en a, mais souvent c'est du blé seul que je mets en boules, sur le bord de l'eau avec de la mouture de seigle.

Ne confondez pas mouture avec farine.

La mouture de seigle contient le son et la farine non séparés par le blutage.

Ne faites pas vos boules la veille parce que le mélange du blé cuit avec la mouture fermente très vite et au lieu d'avoir des boules fermes et descendant bien au fond vous n'auriez plus qu'une bouillie liquide que le courant emporterait.

Puis, dès votre amorce au blé lancée, commencez à pétrir terre et son sec et jetez-en des morceaux gros comme des œufs.

Si vous avez bien choisi votre place, le Gardon donnera instantanément et il donnera tout le jour si vous ne vous fatiguez pas de le faire monter en amorçant.

L'amorce est le nerf de la pêche, ne l'oubliez pas.

Vous vous rendez bien compte de l'effet produit.

Cette terre, mélangée de son, descend rapidement sur le fond, mais en descendant elle laisse échapper sur tout son trajet le son le plus près de la surface, celui-ci plus ou moins alourdi par son contact avec la terre est emporté par le courant et se dépose sur une très grande longueur, il y en a même qui ne se dépose pas du tout.

Le poisson qui rencontre cette aubaine se met à suivre la traînée et rencontre jusqu'à ce qu'il trouve d'où elle part et c'est là qu'il s'arrête.

Le son l'amuse sans le nourrir et puis il prendra de préférence l'esche à tout ce qui est sur le fond. Il la prendra surtout, si au lieu de ne pêcher qu'à l'asticot, vous lui offrez du blé ou mieux encore la pâte jaune dont j'ai donné la recette la semaine dernière, car c'est la meilleure esche pour le Gardon.

Voilà comment on fait un coup et comment on l'entretient.

N'ayez pas peur que le bruit que fera votre pelotte de terre en tombant dans l'eau effraye le poisson, il vient au contraire voir ce qui tombe.

Voilà, Messieurs les Parisiens, comment nous pêchons dans le Nord et voilà comment lundi dernier j'ai pris, à la même place, vingt livres de Gardon dans la Lys.

Si vous pêchez dans des eaux mortes il faut amorcer avec du son sec; le mélange avec la terre n'est utile que dans l'eau courante.

***

L'*Echo du Nord* rendant compte du concours de pêche dit que suivant l'habitude il y a eu beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Que veut-il dire par là ?

Il y autant d'élus qu'il y en avait et ceux qui sont venus prendre part au concours savaient quelles étaient les prix et les médailles que la municipalité mettait à la disposition des organisateurs et presque toutes les sociétés ont emporté un souvenir de la ville de Lille.

N'en déplaise à l'*Echo du Nord*, le concours a été très animé et le pêcheur qui a eu le premier prix de nombre a pris 32 poissons dans sa demi-heure.

Dans le concours entre présidents, M. Demulder, président des Petits-Pêcheurs, de Lille, a pris 31 poissons dans une demi-heure et encore il a eu sa ligne cassée deux fois et a perdu du temps à la raccommoder, ce qui fait croire qu'il aurait atteint le chiffre de 40 sans ces accidents.

Le dernier prix est échu à un pêcheur qui a pris 14 poissons.

Il me semble qu'il n'y avait pas trop à s'ennuyer.

Ces résultats étonneront bien des pêcheurs, plus d'un poisson à la minute !

***

E. C. D. La pêche des étangs appartient exclusivement aux propriétaires. Il y a seulement différence dans les droits desdits propriétaires. Le propriétaire d'un étang communiquant *ou ayant communiqué* avec un cours d'eau ne peut pêcher dans son étang qu'en se conformant aux lois sur la pêche fluviale, tandis que le propriétaire d'un étang naturel, c'est à dire n'ayant jamais communiqué avec un cours d'eau, peut pêcher en tout temps et comme il lui plait.

La pénalité varie aussi pour délits de pêche commis par des tiers.

Dans l'étang ayant communication avec un cours d'eau, c'est un simple délit de pêche dans un étang naturel c'est un vol tombant sous l'application de l'article 388 du code pénal et qui peut amener le pêcheur, à subir un emprisonnement d'un an à cinq ans.

Du reste, en thèse générale, un propriétaire, qu'il s'appelle état, commune ou département ne peut céder que les droits qu'il a et c'est seulement dans les cours d'eau *appartenant à l'Etat* que le pêcheur à la ligne peut pêcher.

C. DELALYS.

**AMM. LES MÉDECINS** qui ne connaissent pas le Vin de «BANYULS-TRILLES» nous conseillons de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

*DANS TOUS LES CAFÉS*

Exiger l'étiquette sur la bouteille

**TRILLES Frères**, à Perpignan-Pyrénées Orientales).

**Spasmes et Vapeurs**

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irrégaliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (41e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Doute et Cie Cousane ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau ; Vanneuville. — A Valenciennes : Saint-Boulet. — A Fresnes : Berriex.

## *Nouvelles à la Main*

En police correctionnelle.

Le président, au prévenu :

— Quels sont vos moyens d'existence; vous n'avez pas de fortune, et on ne vous connaît aucun métier?

— Pardon, mon président, je suis inventeur.

— Ah!... Et quelles sont vos inventions?

— Dame! je cherche.

***

LA COMTESSE. — Monsieur Boireau, qu'avez-vous donc à me regarder avec de gros yeux suppliants ?

BOIREAU. — Oh! comtesse, je voudrais bien que vous me demandassiez... ce que je n'ose vous demander!

BRULE-MAISON.

### Etat-civil de Roubaix

Du 3 juillet

**Naissances.** — André Griaux, rue de Lorraine, — Maria Heddebaut, rue du Tilleul. — Casimir Vergeylen rue de la Liberté.

**Décès.** — Louis Leclercq, 43 ans, peintre, rue de Condé. — Jean-Baptiste Bertremieux, 51 ans, marchand de fruits. — Jean Delhem, 63 ans, aux Petites sœurs. — Claudia Bouquey, 2 mois, rue des Longues Haies. — Gérard Vanspeybroeck, 5 ans rue de Naples. — Lucien Lesaint, 11 mois, rue de la Gare. — Hélène Delrue, 9 mois, rue Mautant. — Alfred Julien, 21 ans, Hôtel-Dieu. — Emile Leveugle, 45 ans, dans le canal, quai de Cers.

**Publications du 3 juillet.** — Entre Léon Boons, 25 ans, peigneron, rue du Crétinier, et Joséphine Defossez, 25 ans, soigneuse, rue Barbe. — Henri Bouckaert, 20 ans, mécanicien, Roubaix, et Pauline Meerts, 27 ans, tisserande, Thult (Belgique). — Florentin De Bruyne, 30 ans, garçon boulanger, Grande-Rue, et Aline Hortens, 20 ans, cuisinière, Grande-Rue. — François Demynck, 23 ans, tisserand, rue d'Antoing, et Jeanne Mommens, 18 ans, tisserande, rue du Crétinier. — Jean-Baptiste Depourcq, 31 ans, journalier, rue Milton, et Marie Matthys, 21 ans, journalière, rue de Milton. — Auguste Dubois, 25 ans, rentreur, rue de Flandre, et Palmyre Millot, 20 ans, soigneuse, rue de Meyerbeer. — Oscar Duforest, 50 ans, marchand de vin, rue de Tourcoing, et Clémence Bataille, 48 ans, sans profession, Mouveaux. — Victor Gylbert, 26 ans, tisserand, rue de Naples, et Joséphine Pollart, 19 ans, bobineuse, rue de Naples. — Henri Honorez, 23 ans, apprêteur, Roubaix, et Sophie Devrjesere, 27 ans, pelotonneuse, Tourcoing. — Evariste Isenbrandt, 27 ans, domestique, Roubaix, et Maria Debuchy, 34 ans, rattacheuse, Tourcoing. — Emile Lemarque, 22 ans, couvreur, rue d'Alma, et Elma Duhamel, 21 ans, journalière, rue Guinguette. — Nicolas Langer, 28 ans, débourreur, rue Philippe-le-Bon, et Pauline Catteau, 43 ans, ménagère, rue Philippe-le-Bon. — Louis Leveugle, 28 ans, employé de commerce, rue Turgot, et Eugène Leruste, 26 ans, sans profession, rue Dammartin. — Jean-Louis Maeselle, 26 ans, tisserand, rue d'Arbo, et Flavie Carrette, 24 ans, tisserande, rue d'Arbo. — Cyrille Manhout, 32 ans, menuisier, rue Lacroix, et Marie Dartois, 23 ans, chamareuse, rue Lacroix. — Albert Laccount, 22 ans, mécanicien, rue de Condé, et Estelle Leclercq, 17 ans, bobineuse, rue de Condé. — Charles Van Glabeke, 52 ans, cultivateur, Beveren, et Auguste Dewalle, 52 ans, marchande de beurre, Roubaix. — Floriment Van Raemdonck, 34 ans, teinturier, rue Solférino, et Zoé Sandras, 26 ans, lessiveuse, rue des Anges. — Gustave Demessine, maçon, Roubaix, et Césarine Campener, servante, Guegnier.

### Etat-civil de Leers

Du 15 au 30 juin

**Naissances.** — Henri Lemarcq, la Mottelette. — Jean Derache, le Colombier — Marie Renard, Trieu de Caribem. — Marie Noë, Trie-de Leers. — Adèle Merchez, Nouveau-Monde. — Léa Delcambre, Trieu-de-Leers. — Antoinette Vandersteegere, Nouveau-Jeu. — Oscar Nolf, Trieu-de-Leers.

**Mariage.** — Néant.

**Décès.** — Auguste Buirette 2 mois, le Grimonpont. — Louis Dobigny, 13 jours, Trieu-de-Cahem. — Ferdinand Decourselle, 79 ans 5 mois, tisserand, la Motte.

**Publications de mariages.** — Entre : Etienne Mullier, 48 ans, domestique, Leers, et Euphroisine Ladsous, 36 ans, sans professions, Néchin (Belgique).

### Etat-civil de Wattrelos

Du 23 au 30 juin

**Naissance.** — Germaine Delannoy, Marlière. — Léon Vermeersch, Sapin-Vert. — Marguerite Bauwens, Crétinier. — Valérie Boonaert, Crétinier. — Zoé Hennery, Paradis. — Germaine Selosse, Bas-Chemin. — Angèle Messeauw, rue de l'Industrie. — Arsène Hervan, Vieille-Place. — Victor Lefebvre, Vieille-Place. — Raymonde Cailliez, Touquet. — Jean-Baptiste Evrard, Sapin-Vert. — Amédée Van Overberghe, Laboureur. — Alphonse Delignies, rue Régier. — Germain Carney, Laboureur.

**Décès.** — Blanche Vanden heele, 8 mois, Touquet. — Aurélie Dalhoit, 63 ans 4 mois, ménagère, Vieille-Place. — Georges Mercier, 2 mois, rue du Bas. — Louis Declercq, 8 mois 1/2, Touquet. — Julia Hottebier, 2 mois 1/2, Vieille-Place. — Emile Dedeurwaerder, 38 ans 6 mois, tisserand, Ste-Marguerite. — Henri Barenne, 57 ans, 7 mois, tisserand, rue des Fleurs. — Zoé Hennery, 7 jours, Paradis. — Louise Bonne, 4 ans 2 mois, Sapin-Vert. — Marguerite Bauwens, 5 jours, Crétinier. — Philomène Debuc, 27 ans 8 mois, bobineuse, Hôpital.

**Publications du 26 juin.** — Entre : Henri Duhamel, 21 ans, tisserand, et Hélène Watteaux, 21 ans, tisserande. — Joseph Ghequière, 21 ans, journalier, et Jeanne Horent, 22 ans, soigneuse.

### Etat-civil de Croix

Du 25 juin au 1er juillet

**Naissances.** — Henri Duhayon, Grande-Rue. — Théophile Petit, rue Bauduin. — Alphonse Desurmont, rue du Petit Boulique. — Marie Deglas, rue du Pont. — Germaine Farvacque, rue de Babylone. — Pierre Rose, Verte-Rue. — Arnaud Lortiolet, rue Amiral Courbet.

**Décès.** — Louis Abrecht, 2 ans 10 mois, rue Amiral Courbet. — Gabrielle Brochart, 9 mois, rue de Belfort. — Edmond Ricaud, 1 mois, rue Neuve. — Charlotte [illegible], 53 ans, ménagère, rue du Nord. — Louise Masson, 30 ans, ménagère, rue Léon Gambetta. — Hector Deleporte, 9 mois, rue du Télégraphe.

**Publication de mariage.** — Entre : Jules Pouille, 21 ans, conducteur de machine, et Elisabeth, 22 ans, sans profession.

**Mariage.** — Entre : Emile Dewaele, 24 ans, garçon brasseur, et Charlotte Doponchel, 23 ans, lessiveuse.

### Etat-civil de Wasquehal

**Naissances.** — Albert Deggers, hameau du Laurier. — Germaine Locquydt, au Bourg. — Adolphe-Charles Gros, Bourg. — Antoinette-Juliette Albert-Auguste-Ferdinand Crepelandt, Bourg. — Antoinette-Julie Dujardin, Bourg. — Augustine-Marie Deseint, Molinel. — Madeleine Boutemy, Quesne. — Gilbert-Louis Surmont, Bourg. — Angèle-Florentine Chatelet Vandevelde, Quesne. — Marthe-Marie Bertoux, pavé de Lille. — Jeanne-Marie Thibot, Bourg. — Millescamps, hameau du Laurier.

**Décès.** — Hausson, mort-né. — Adolphine Molléghem, 33 ans, hier Bonnet. — Marie-Joseph Leleu, 2 ans, au Triez. — Nathalie Vandecastele, 1 an, Quesne. — Léonie-Stéphanie Forceville, 49 ans, Noir-Bonnet. — Henri Louis-Louis Liagre, 7 mois, au Triez. — Jules Verrier, 15 ans, Bourg. — Ivan Degesemaeker. — Jean-Louis-Vincent Lepers au Triez.

**Mariage.** — Entre : Auguste Mangez, 31 ans, plâtrier, et Jeanne-Marie Deprost, 22 ans, soigneuse. — Louis Lampe, 27 ans, tisserand, et Maria-Adèle Pollet, 27 ans, sans profession.

## CONSEIL PAR JOUR

**Les Cerises**

Voilà la saison des cerises. On peut user impunément de ce fruit vermeil, rafraîchissant et laxatif que le poète Geoffroy a chanté en ces termes :

Propre à calmer la soif, ce fruit délicieux
Aide facilement notre estomac débile
A chasser les humeurs et le flux de la bile.

Une recommandation : empêcher les enfants de se bourrer l'estomac de petits cailloux c'est-à-dire des noyaux de cerises. A défaut des enfants, que les mères prennent garde : l'accumulation, même modérée, des noyaux dans l'appareil digestif, peut amener les désordres les plus graves, bien plus, causer la mort.

BONHOMME FRANKLIN.

**LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE**
*Assure la Santé, Prolonge la Vie, Purifie le Sang*
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES. — N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT DE RÉGIME
Prix : UN FR. LA BOITE. — Dépôt Général : PHie BRUNEAU, LILLE

**GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU**
ET DES MALADIES DE LA
dartres, eczémas, ulcères variqueux
*Traitement rationnel par*
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
consultations gratuites

**Réglisse Pectorale L. B. AU GOUDRON**
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens
*Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.*
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

**UN PRETRE** a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO**. — Prix: **1** fr. **50** le flacon.
Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau**, 71, rue Nationale.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!
Plus d'ASTHME, plus de SUFFOCATIONS
ASTHMATIQUES!
LIQUEUR DE L'ÉTOILE

CHAUVES!!
100,000 Fr.
*à QUI PROUVERA que l'EAU D'ANGE n'arrête pas la chute des cheveux en 2 jours et ne les fait pas repousser sur les têtes les plus chauves*
Exp. de Paris: MEDAILLE D'OR. Envoyer tous renseignements à D'ANGE, chimiste, 14, Rue d'Argenteuil, 14 (St-Roch) — PARIS

## REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 9 juillet 1892.

La liquidation de fin de mois s'est opérée dans de bonnes conditions grâce à l'extrême abondance des capitaux disponibles.

Le 3 0/0 ancien reste à 98.62.

Le nouveau à 99.85 ; le 4 1/2 à 106.

La rente italienne a gardé une excellente attitude à 91.75, on est d'ailleurs à la veille du détachement d'un coupon de 2.17.

L'extérieure espagnole effectue à 65 1/16.

Les fonds russes ont été discutés, le nouveau termine à 78.50 et l'Orient à 66 65.

Le 3 0/0 Portugais s'est coté 24 1/4.

L'action de la Banque de France dont le dividende semestriel a été presque immédiatement regagné, est en progrès sensible à 42.05.

Le Crédit Foncier a varié de 1133 à 1140. Cet Etablissement prépare la conversion de ses emprunts 1860 1875, 1881 1886.

La Société Générale ne s'écarte guère du cours de 406 qui représente un placement un peu supérieur à 5 0/0 pour un revenu net de 12,50.

Le Crédit Lyonnais a fait preuve d'une tenue très ferme à 786. L'examen de ses bilans mensuels permet de supposer que le dividende de l'exercice en cours sera égal à celui de 1891 qui a été de 30 francs.

Les actions Immeubles de France se négocient à 498 fr. 50.

Le comptoir des Fonds nationaux distribuera cette année un dividende de 60 francs. Cet établissement de crédit monopolise des affaires à capital modeste qui choisies avec discernement et étudiées avec soin, ont donné jusqu'ici les meilleurs résultats.

L'action des cirages français qui touchera le 5 juillet le solde de 15 francs de son dividende de 27 fr. 50 pour 1891, est recherchée à 450. Son revenu qui varie de 25 à 30, en fait emplacement très avantageux.

L'action de la Morena a des demandes de plus en plus suivies à 122,50 motivées par les conclusions très favorables du rapport de M. Wickersheimer, ingénieur en chef des mines.

Les chemins économiques font 420,50.

LE COMPTOIR DE CHANGE
**A. Pajot et Ch. Lefebvre**
LILLE — *Rue Nationale, 69 bis* | ROUBAIX — *6, rue de la Gare*
PAIE 15 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE
tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu
ACHÈTE ET VEND A FORFAIT
tous titres d'une négociation courante, titres contre espèces.

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 41

# L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

**L'AMOUR QUI NAIT**

— Je vais chez le préfet de police. Il me connaît. On mettra sur pied... Non! non! Je vais chez Georges Montagna. C'est par son ordre. Il est si lâche.

Elle crispait ses poings :

— Si lâche! S'attaquer à un enfant! Mais que sont-ils donc, ces bandits?

Dans son affolement elle allait jusqu'à la porte de sa chambre, puis, revenait vers sa cousine pour lui demander encore, si c'était bien vrai, ou un détail, ou bien pour lui faire part d'une espérance. Parfois elle s'arrêtait au milieu de l'atelier, levait les bras au ciel, et s'écriait :

— Mon fils!

Enfin elle put se rendre dans sa chambre où Claire la rejoignit.

Il ne vint pas à la pensée de la grosse commère que Philonard jouât un rôle quelconque dans cette affaire. Le Provençal avait trop bien pris ses précautions pour que les renseignements échappés à la femme de chambre parussent de simples bavardages sans aucune portée, ce qu'on se dit entre amoureux pour se reposer des tendres échanges de serments.

D'ailleurs, pour elle, Philonard était le valet d'un étranger absolument indifférent au monde parisien.

Elle partagea donc sans remord, mais avec une vraie douleur, les craintes de Marthe, et chercha les indices qui pouvaient mettre la police sur les traces du coupable.

— C'est peut-être ce monsieur de Goudry. Il avait un mauvais œil. Moi je n'osais le regarder. Peut-être aussi M. Montagna. Ces Italiens sont capables de tout, une fois jaloux.

Claire habilla Marthe.

Un quart d'heure après, l'artiste courait par la rue sans savoir encore où elle se dirigeait. Irait-elle à la préfecture de police où chez Georges Montagna?

Un fiacre passa. Le cocher s'arrêta sans qu'on lui fit signe. Marthe monta et jeta l'adresse de Georges.

Du parc Monceau à l'avenue Henri-Martin, il n'y a pas loin.

A midi moins le quart, Marthe se trouvait en présence de son ancien fiancé. Celui-ci parut stupéfait de cette visite.

— Ecoutez, monsieur Georges, je vous en supplie, rendez-le moi!

— Qui? quoi?

— Mon fils. On me l'a volé. Un Italien. Vous le savez!

Plus stupéfait encore de cette déclaration, le peintre regarda Marthe dont les façons dénotaient un grand dérangement d'esprit.

De bonne foi il la crut folle.

— Mademoiselle, calmez-vous! Je comprends que les émotions d'hier aient eu sur vous une grande action néfaste, cependant rien...

— Quoi? Je vous dis qu'on a enlevé mon fils. Oui, ce matin!

Elle semblait si certaine de son fait que Georges hésita.

Après tout, ce pouvait être vrai. Lui vivait dans un milieu où ces choses-là se présentaient : la Maffia n'hésitait pas à voler...

Ce souvenir de la Maffia lui causa un éblouissement.

Comme dans une nuit éclairée tout à coup par la foudre, il aperçut la vérité dans sa plus nette vigueur ; il se rappela les propos du Semeur.

— Ah! s'écria-t il.

Et Marthe qui examinait anxieusement son visage :

— Je savais bien, moi! Vous voyez bien, vous connaissez le misérable!

Georges tressaillit, tant la situation devenait tragique.

Le Semeur avait fait enlever l'enfant de Marthe pour s'en servir comme otage, au besoin, — il l'avait déclaré, il tuerait cet enfant! Il lui fallait les millions de la Maffia, les millions de Marthe.

Et cet otage, cet enfant voué à ce rôle atroce, c'était le fils du Semeur lui-même. Le fils du Semeur!

Marthe suivait la gradation des sentiments exprimés par les traits de son hôte : d'abord la stupéfaction, puis la compréhension, enfin la terreur.

Elle saisit alors le bras de Georges, et suppliante :

— Quoi! C'est effrayant, n'est-ce pas! On le tuera! Qui l'a pris?

Georges répondit :

— La Maffia!

— La Maffia?

A peine si Marthe connaissait ce mot. Il lui rappelait pourtant une association féroce, une bande de voleurs décidés à tout, se servant de tout pour arriver à leurs horribles fins.

Elle répéta :

— La Maffia!

Mais ne se rendant pas compte de ce qui jetait Marcel en pâture à cette bande maudite, elle reprit, le visage tendu vers Georges Montagna :

— Marcel est la proie de ces gens!... Que lui veulent-ils?

Georges allait répondre, et sa réponse eût éclairé sur-le-champ Marthe.

Il allait répondre : ils veulent votre or, leur or! Mais avec le sang-froid, la jalousie revenait à Georges! Il voulut se venger!

Il voulut que ce Semeur qu'il haïssait tant se trouvât en face de celle qu'il adorait trop, lui! Il voulut que le père criminel eût avec la mère affolée une explication suprême.

Celui qui le premier avait tenu Marthe dans ses bras, cet homme élu entre tous, que Georges avait revu dans ses cauchemars, avait maudit dans ses atroces insomnies, allait paraître devant la fille séduite, la mère séparée de son fils!

Ce chantage abominable d'un père se servant de son fils pour posséder des millions, menaçant de l'étrangler si on ne lui livrait pas la fortune de son enfant, ce chantage inouï aurait lieu sous l'œil rageur de Georges, devant Marthe épouvantée!

Le peintre remerciait le hasard qui lui permettait d'assouvir d'une aussi terrible façon ses haines, ses jalousies.

Le regard triomphant, la lèvre méchante, il dit à Marthe:

— Si je vous le rendais, moi, votre enfant, m'aimeriez-vous?

Elle lui jeta à la face son mépris, son dégoût :

— C'est vous qui vous servez ainsi de mes souffrances pour m'obliger... Oh! vous êtes le dernier des misérables! Vous! C'est vous qui me volez mon fils pour m'amener à obéir... Oh! vous êtes plus ignoble que ce Goudry qui essayait de me violenter! Oui, plus ignoble!

Georges ne broncha pas sous ces phrases, sous le regard de Marthe.

Mais son désir de se venger s'affermissait encore.

Il dit :

— Je vous remercie de m'attribuer ces sentiments... Non. Voici.

Il offrit un siège à Marthe qui ne remarqua même pas ce geste et il reprit d'une voix presque calme où vibrait une ironie contenue :

— Je crois savoir le nom de celui qui a volé Marcel.

— Ce n'est pas vous? Seul, pourtant, vous connaissez son existence. Alors, c'est l'autre :

— L'autre? fit Georges en paraissant chercher un nom.

— M. de Goudry.

Le peintre se mordit les lèvres. Cette association de son nom avec celui d'un voleur, lui montra jusqu'où il était descendu dans l'estime de Marthe.

Sans rien laisser paraître de son dépit il continua :

— Ni moi, ni l'autre. L'autre n'a pas besoin de votre fils, et se moque de lui. Lorsqu'il vous a achetée, il a pu vous...

— Monsieur Georges, je vous en supplie, dites-moi ce que je dois faire. Où est-il? Que risque-t-il? Qu'est cette Maffia qui me l'a volé?

— J'y viens, la Maffia est, je crois, une association secrète qui cherche de l'argent où elle peut et ne recule devant aucun moyen.

— Vous en faites partie?

— Non. Je n'ai pas besoin d'argent, vous le savez bien. Vous et moi gagnons avec notre talent le revenu d'un million et, pour moi, je n'ai jamais cherché à augmenter mes ressources d'une autre manière qu'en travaillant plus.

Il fallait que Marthe eût bien besoin de Georges pour se laisser insulter ainsi, et il fallait que la jalousie fût bien puissante chez le peintre pour l'amener à être aussi grossier envers une femme. Mais comme tous les méridionaux emportés par leur passion, Georges dépassait les limites, absolument aveuglé par son dépit, n'étant plus retenu par les considérations ordinaires, par une banale politesse. Très nerveux, très femmes, les Italiens ont des colères folles, des vengeances féroces.

Marthe voulait Marcel. Elle ne se révolta pas, Georges reprit :

— Le chef de cette Maffia est en ce moment à Paris. Je pense pouvoir vous donner son adresse : c'est à vous d'aller le voir et de transiger avec lui.

La pauvre femme eut un geste d'espoir. Elle s'écria :

— Je suis prête à lui donner tout ce que je possède!

Georges eut un sourire d'une ironie si méchante qu'elle ne comprit pas. Du reste, elle ne pouvait se douter de l'étrange proposition qu'elle faisait.

— Je pense qu'il acceptera, fit le peintre en s'inclinant.

Marthe répliqua :

— Qui est ce, cet homme? Pourquoi ce sourire si cruel? Vous croyez que je ne parviendrai pas à l'attendrir?

— Nul n'y réussira mieux que vous, répondit Georges avec une politesse fort moqueuse.

— Geor... monsieur Georges! Dites-moi ce qu'il y a. Vous m'effrayez!

*(A suivre)* JULES DE GASTYNE.